

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2016**

Convocation le 10 février 2016

L'an deux mille seize, le dix-sept février à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Roger Bourhoven, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Daniel Hobmaier, Elisabeth Bousquet, Rémy Soullignac, Fabrice Redoules, Frédérique Boret, Sylvia Goulding, Sylvia Jouhanneau

Secrétaire de séance: Frédérique Boret.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION 2015 SUR BUDGET PRINCIPAL
ET CCAS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le compte administratif et le compte de gestion du budget principal se résument ainsi (en Euros) :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
RÉSULTATS REPORTÉS		56 433.87	2 286.53		2 286.53	56 433.87
OP. DE L'EXERCICE	92 179.27	139 048.10	199 441.91	236 053.12	291 621.18	375 101.22
TOTAUX	92 179.27	195 481.97	201 728.44	236 053.12	293 907.71	431 535.09
RÉSULTAT DE CLÔTURE		103 302.70		34 324.68		137 627.38
RESTES A RÉALISER			24 276.94	30 529.79	24 276.94	30 529.79
TOTAUX CUMULÉS	92 179.27	195 481.97	226 005.38	266 582.91	318 184.65	462 064.88
RÉSULTAT DÉFINITIF		103 302.70		40 577.53		+ 143 880.23

Le conseil municipal,
Après avoir entendu ce jour le compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2015
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivant :

Résultat de fonctionnement

<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+46 868.83 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+56 433.87 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)		+103 302.70 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		+34 324.68 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		+6 252.85 €
Besoin de financement F	=D+E	0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H	+103 302.70 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		+103 302.70 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Pour le budget primitif du CCAS les dépenses s'élèvent à 0 € et les recettes à 565.88 € qui est le résultat reporté.

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.

Le conseil municipal vote et approuve :

POUR: 10

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Les Arques, le 17/02/2016**Le Maire,****Jérôme Bonafous**

Fait et délibéré
en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 22/02/2016

Le Maire,
Jérôme Bonafous